

RAPPORT D'ACTIVITE 2022



Table des matières

I.	P	PREAMBULE	6
II.	I	NTRODUCTION	6
III.	H	HISTORIQUE	6
IV.	C	DRGANISATION GENERALE	7
A	١.	L'administration	7
		Depuis le 24 août 2020	7
В	3.	Le personnel	8
	1	1. Organigramme du CNI	8
	2	2. Formation du personnel	8
	3	3. Accueil et formation stagiaires	9
C		Description du site	9
	1	1. Les équipements	9
	2	2. Températures	10
C).	Les ouvertures	10
	1	1. Planning général d'ouverture	10
	2	2. Horaires d'ouverture par période	11
E		La sécurité	12
	1	l. La sécurité aquatique	12
	2	2. Le risque incendie	12
	3	3. La sécurité des personnels	12
V.	Е	BILANS GENERAUX	13
Δ	١.	Fréquentation générale, moyennes mensuelle, hebdomadaire et journalière	13
В	3.	Recettes	13
	1	1. Recettes de fonctionnement	13
	2	2. Recettes d'activité	13
C		Remboursements	16
C).	Ratios d'exploitation	17
VI.	L	ES DIFFERENTS PUBLICS	18
A	١.	La natation grand public	18
	1	1. Organisation et plannings	18
	2	2. Fréquentations	19
	3	3. Recettes	20



В.	Les activités de santé, bien-être et de fitness	21
1	Organisation et plannings	21
2	. Fréquentations	24
3	. Recettes des activités bien-être et de fitness	26
C.	Les activités d'apprentissage de la natation	26
1	Contexte	29
2	Plannings	29
3	. Classes accueillies et répartition des créneaux (primaires, collèges, lycées, privé, pub	ic) 33
4	Fréquentations	34
5	. Recettes	34
D.	L'espace bien-être	34
1	Organisation et plannings	34
2	. Fréquentations	35
E.	Les clubs et associations	35
1	Conventions	35
2	Fréquentations	37
3	. Recettes	37
F.	LES CENTRES DE LOISIRS	37
1	Organisation et plannings	37
2	Fréquentations	37
VII. R	APPORT TECHNIQUE	38
A.	Conduite des installations	38
В.	Traitement de l'eau	38
C.	Travaux réalisé	39
1	. Achats	39
2	. Remplacements	40
3	. Contrôles	41
D.	Arrêts techniques	41
1	. Fermeture technique annuelle	41
2	Fermeture pour passage en saison estivale	42
E.	Consommations	42
1	. Gaz	42
2	. Electricité	43
_	. Eau	



VIII. RAPPORT FINANCIER	46
Extraits du compte administratif 2022	46
IX. COMMUNICATION	50
Communication interne et externe	50





- 0% d'augmentation des tarifs depuis 2015
- 33 agents permanents
- 339 jours d'ouverture
- FMI: 1 350 usagers
- 5734 élèves accueillis par an (92 450 entrées)
- 303 434 usagers accueillis (tous publics)
- 741 683€ de recettes liées aux activités
- 3,2M € de budget (2,8M€ en fonctionnement et 375 000€ en investissement)



I. PREAMBULE

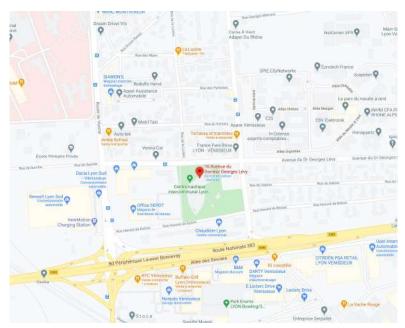
Ce rapport présente le fonctionnement du CNI pour l'année 2022 d'un point de vue organisationnel, technique, financier.... Il reflète l'engagement des élus et des équipes pour faire vivre et développer l'équipement.

L'année 2022 est la première année depuis 2019 non perturbée par la crise sanitaire.

II. INTRODUCTION

Le Syndicat Intercommunal du Centre Nautique a pour compétence unique la gestion du CNI (Centre Nautique Intercommunal) regroupant 3 communes (Lyon, Saint Fons et Vénissieux) soit 599 167 habitants.

L'établissement est situé au 16 avenue Georges Levy à Vénissieux.



III. HISTORIQUE

1968 : Création du Syndicat Intercommunal Vénissieux, Lyon et St Fons

1970: Ouverture du Centre Nautique

Novembre 2010: Incendie

2010-2015 : Travaux de reconstruction (22 M€)

10 juillet 2015 : Ré-ouverture du CNI

Années 2020 et 2021 : crise sanitaire impactant les activités du centre



IV. ORGANISATION GENERALE

A. L'administration

Le CNI est administré par un Comité Syndical composé de 9 membres titulaires et 6 membres suppléants, désignés par les Conseils Municipaux des communes membres.

Le(a) Président(e), élu(e) par le Comité Syndical est le chef de l'exécutif ; il (elle) a reçu délégation du Comité lui permettant de conclure des affaires dans des domaines précis (emprunts, marchés publics, régies, actions en justice...).

Les Vice-Présidents ont été élus parmi les membres du Comité Syndical.

Les décisions prises par délégation font l'objet de comptes-rendus lors de chaque Comité Syndical.

Les tableaux suivants présentent la composition du Comité Syndical.

Depuis le 24 août 2020

Présidence de monsieur Nacer KHAMLA:

Titre	Nom	Prénom	Titulaire/suppléant	Ville
Monsieur	BARBA	Michel	titulaire	SAINT FONS
Monsieur	BERZANE	Olivier	titulaire	LYON
Madame	BOURGEAT	Danièlle	titulaire	SAINT FONS
Monsieur	BUSTOS	Yannick	suppléant	VENISSIEUX
Madame	DE MONTILLE	Béatrice	titulaire	LYON
Monsieur	DEBAT	David	suppléant	SAINT FONS
Monsieur	GAUTIN	Jean-Maurice	titulaire	VENISSIEUX
Madame	GOUST	Victoire	suppléant	LYON
Monsieur	KHAMLA	Nacer	titulaire	VENISSIEUX
Monsieur	MATEO	Pierre	suppléant	VENISSIEUX
Monsieur	MEBARKI	Hadi	titulaire	SAINT FONS
Madame	NUBLAT FAURE	Julie	titulaire	LYON
Monsieur	ODIARD	Patrick	suppléant	LYON
Monsieur	SAADAOUI	Belgacem	suppléant	SAINT FONS
Monsieur	YAZAR	Murat	titulaire	VENISSIEUX



Le Comité Syndical se réunit sur convocation du (de la) Président(e). En 2022, il s'est réuni 6 fois.

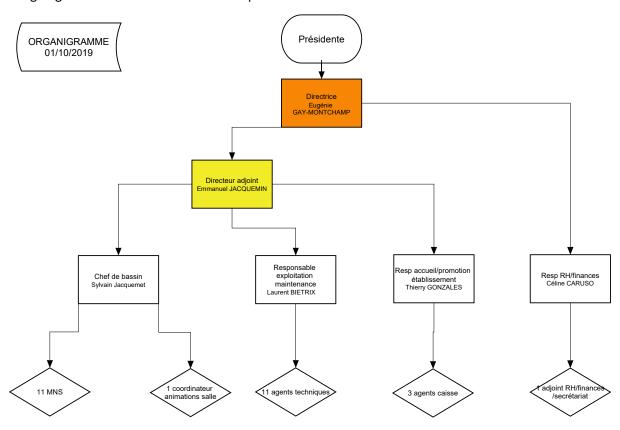
B. Le personnel

L'organisation humaine du site est constituée de plusieurs équipes, toutes indispensables au bon fonctionnement des installations et des prestations.

1. Organigramme du CNI

L'effectif du CNI est de 33 ETP répartis dans les filières suivantes : technique, sportive et administrative.

L'organigramme du CNI est le suivant depuis octobre 2019 :



2. Formation du personnel

Afin que les équipes bénéficient des meilleures conditions de travail dans le respect des droits, le syndicat a poursuivi sa politique de formation à l'attention de l'ensemble des agents.

En 2022, 107.5 jours de formation ont été effectués auprès de différents organismes (107.25 jours en 2021)



3. Accueil et formation stagiaires

Le CNI souhaite participer à la formation des étudiants de son territoire. A cet effet, plusieurs stagiaires ont été accueillis en 2022 :

- Stagiaires bassin:
 - o 5 personnes en préparation BPJEPS en vue du diplôme de MNS (4 en 2021)
- Stagiaires 3^{ième}:
 - o 6 stagiaires 3^{ème.} (3 en 2021).

De plus, le CNI recrute très régulièrement des surveillants titulaires du BNSSA afin d'assurer la sécurité des bassins. Le CNI est confronté à des difficultés de recrutement sur ce type de poste. C'est pourquoi, le CNI a reconduit la formation de préparation au passage du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) afin de répondre à plusieurs préoccupations :

- Constituer un vivier de jeunes diplômés susceptibles de répondre aux besoins de l'établissement;
- Permettre à des jeunes d'accéder à des compétences et un diplôme leur permettant une première intégration dans le monde du travail ;
- Assurer une diversification du champ d'intervention des MNS de l'établissement.

Cette formation, portée par l'association A L'EAU MNS (ALMNS), organisme de formation agréé qui assure la partie visant la délivrance d'un diplôme de secourisme PSE1, pour laquelle le CNI a assuré la formation des stagiaires aux épreuves de natation, à l'action du sauveteur sur le noyé et à la législation.

La formation, encadrée par un MNS et le Directeur Adjoint du CNI, a débuté au mois d'octobre 2022 et s'est poursuivie tout au long de l'année scolaire.

Nb de personnes ayant intégré la formation : 5 (8 en 2021-2022)

Nb de personnes présentant les tests : 5 (7 en 2021-2022)

Nb de personnes ayant réussi les tests : 3 (6 en 2021-2022)

C. Description du site

1. Les équipements

L'espace du CNI comprend plusieurs installations ouvertes au public

- ✓ Un espace aquatique intérieur :
 - 1 bassin de 50 m avec mur amovible ;
 - 1 bassin d'initiation de 174 m² avec jets d'eau ;
 - 1 pataugeoire avec jeux d'eau.
- ✓ Un espace extérieur (accessible uniquement en saison estivale) :
 - 1 pataugeoire avec zone de jeux d'eau ;
 - 1 parc de 15 000 m² aménagé.



- ✓ Un espace bien être:
 - 1 sauna;
 - 1 hammam;
 - 1 bassin de forme de 190 m² avec bain à remous et jets massants.
- ✓ Un espace forme avec 1 salle de gym de 200 m².

2. Températures

Nous garantissons à nos usagers, une eau à température constante tout au long de l'année :

- 27°C dans le bassin sportif;
- 28.5°C dans le bassin d'initiation et la pataugeoire, portée à 32 °C pour l'activité bébés nageurs ;

D. Les ouvertures

L'organisation générale mise en place a pour objectif de recevoir tous les types de public dans les meilleures conditions et d'optimiser la fréquentation.

1. Planning général d'ouverture

En 2022, le CNI a ouvert suivant le planning ci-après :

Planning de fonctionnement de l'établissement ANNEE 2022

Saison hivernale					
Saison hivernale	Du Lundi 3 janvier au dimanche 12 juin 2022 Du Lund 5 septembre au dimanche 22 décembre 2022				
Saison estivale					
Saison estivale Du Samedi 18 juin 2022 au mercredi 24 août 202					
Petites vacances scolaires					
Vacances d'hiver Du lundi 14 février au dimanche 27 février 2022					



Vacances du printemps	Du lundi 18 avril au dimanche 2 mai 2022			
Vacances d'automne	Du lundi 24 octobre au dimanche 6 novembre 2022			
Vacances de Noël	Du lundi 19 au vendredi 23 décembre 2022			
Fermetures de l'établissement				
Fermeture administrative	Du samedi 24 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023			
Fermeture pour mise en place de la saison estivale	Du lundi 13 au vendredi 17 juin 2022			
Fermeture technique annuelle	Du jeudi 25 août au dimanche 4 septembre 2022			
Jours fériés	Fermeture de l'établissement hors 14 juillet et 15 août			

Cette organisation représente 339 jours d'ouverture au public, contre 332 en 2021 (année avec restriction) et 331 en 2019.

2. Horaires d'ouverture par période

L'établissement est ouvert, tous usages confondus, comme suit :

	Période scolaire	Petites vacances scolaires	Saison estivale	
Lundi au vendredi	9h30 à 22h sauf jours fériés	10h à 20h sauf jours fériés		
Samedi	7h45 à 15h30 sauf jours fériés	10h à 15h30 sauf jours fériés	10h-19h (y compris jours fériés)	
Dimanche	7h45 à 13h30 sauf jours fériés	10h à 13h30 sauf jours fériés		

11



E. La sécurité

1. La sécurité aquatique

Le POSS (Plan d'Organisation des Secours et de la Sécurité) prend place dans l'organisation générale de la sécurité de l'établissement. Il regroupe, pour un même établissement, l'ensemble des mesures de prévention.

Cette année, nous n'avons eu à signaler aucun accident grave dans la pratique des activités.

Le recyclage obligatoire du PSE1 du personnel bassin a eu lieu le vendredi 2 septembre 2022 avec la société ALMNS.

L'équipe de MNS organise des entrainements et rappels au POSS plusieurs fois par an, dont au moins une date en présence des autres services.

2. Le risque incendie

Les agents techniques ont été formés à 2 reprises sur l'utilisation du SSI (Système de Sécurité Incendie).

Un exercice d'évacuation a été réalisé avec l'ensemble du personnel suite à des sessions de rappel des rôles des agents et des cheminements des publics en fonction des zones de l'établissement.

3. La sécurité des personnels

Le CNI est engagé dans une démarche de prévention via l'élaboration et le suivi du document unique portant sur plusieurs axes :

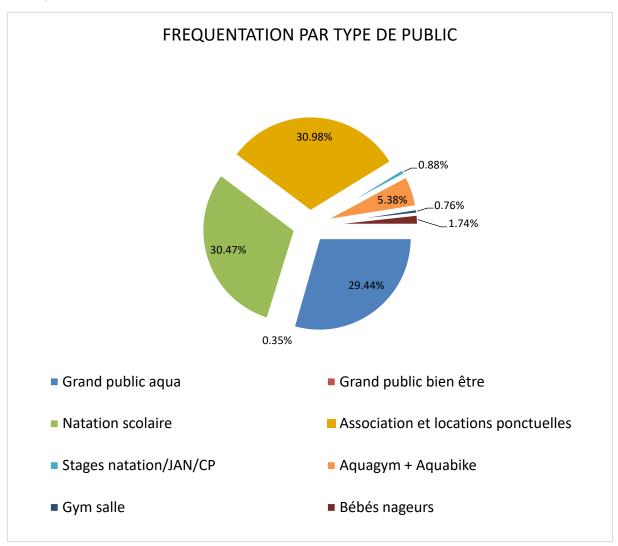
- Amélioration de la gestion des conflits (formation intra, sensibilisation à la communication et mise à jour partagée des règles pour l'accueil des publics, des conduites à tenir, des outils de suivi)
- Amélioration de la gestion du risque incendie (formations et exercices pratiques);
- Manutention (mise à l'eau du matériel pédagogique);
- Amélioration du stockage des produits dangereux ;
- Amélioration de la manutention et de l'utilisation des produits dangereux.



V. BILANS GENERAUX

A. Fréquentation générale, moyennes mensuelle, hebdomadaire et journalière

En 2022, le CNI a réalisé 303 4347 entrées (147 567 en 2021, 129 789 en 2020 et 246 124 en 2019) réparties comme suit :



B. Recettes

1. Recettes de fonctionnement

En 2022, les recettes de fonctionnement se sont élevées 2 802 655 € (en 2021, 2 304 681 €, en 2020, 2 380 365 € et en 2019, 2 871 300 €). Le détail de ces recettes est fourni au paragraphe VIII.

2. Recettes d'activité

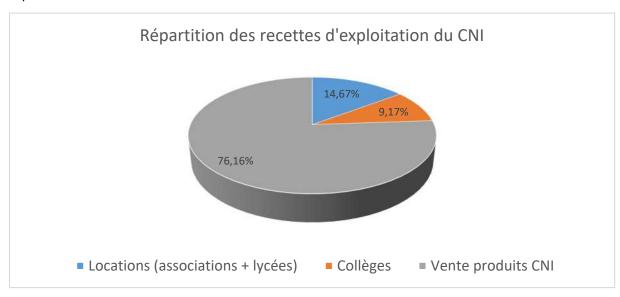
En 2022, les recettes du CNI liées aux activités sont les suivantes :

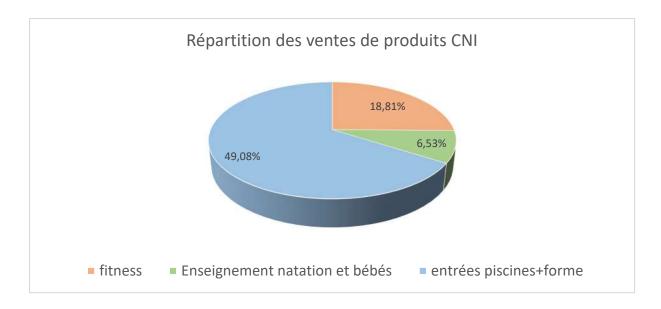
- Location des équipements aux associations, lycées, organismes de formation...;



- Mise à disposition des équipements pour les collèges ;
- Recettes d'exploitation : vente de produits.

Elles se sont élevées à 741 683 € (en 2021, 371 000 €, en 2020, 422 788 € et en 2019, 910 743 €) réparties comme suit :



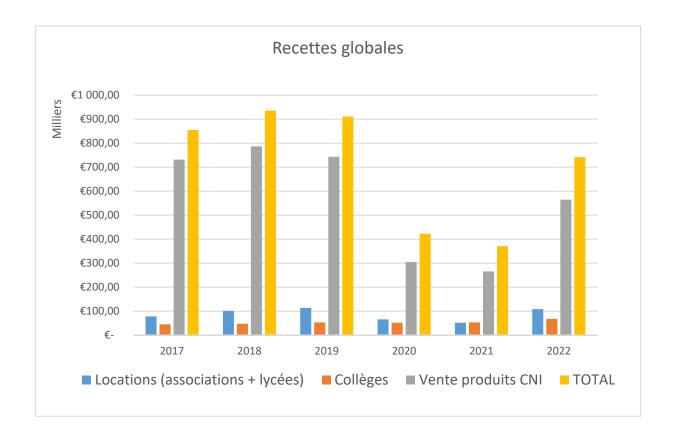


Il faut noter que la part des produits du CNI a baissé de 18,5% par rapport à 2019. Cela s'explique par la mise en place du paiement et de la réservation à la séance en fitness (fin des abonnements annuels), par une évolution des pratiques sportives (Baromètre national des pratiques sportives 2020 et 2022). Même si le taux de pratique régulière (plus d'une fois par semaine) a augmenté pour l'ensemble des activités sportives, les activités de baignade et de natation restent marquées par un taux très important (trois fois plus) de pratiquants irréguliers (moins de 1 fois par semaine) et saisonniers (lié à la météo). Ceci influe sur le nombre d'entrées piscines vendues. Pour les activités de gym/fitness/aquagym, la logique sport santé prédomine pour un public essentiellement féminin et de plus de 50 ans. Cependant,

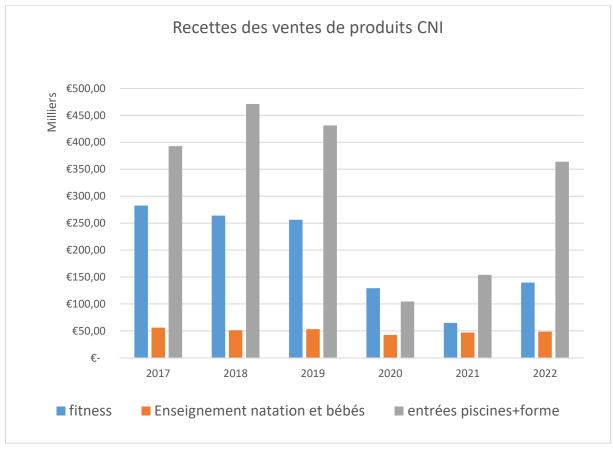


cette même catégorie est marquée par une augmentation importante des activités régulières de marche en pleine nature et le développement de la gym à domicile.

Les locations aux associations, à la Métropole (collèges) et aux Lycées, la vente de prestations (d'aquagym notamment), l'importante saison 2022 ont permis de compenser en partie les baisses de recettes liées au vente de produits CNI : 27% de plus de recettes de location collèges et 2% de plus de recettes de location et de vente de prestation.







C. Remboursements

La modification des modalités de réservation a permis de ne pas avoir recours en 2021 et 2022 aux remboursements d'activités.

Pour information, les remboursements ont représenté 63 141.38 € en 2020.



D. Ratios d'exploitation

Ratio	2019	2020	2021	2022
Moyenne horaire de fréquentation (fréquentation totale/nb heures totales d'utilisation)	63,24	86,53	44,29	86,61
Recette moyenne horaire (recettes totales/nb d'heures d'utilisation)	234,00€	281,86€	111,35€	211,70€
Coût horaire brut d'utilisation (dépenses fct/nb heures utilisation)	688,43€	1 516,59 €	691,68€	799,38€
Coût horaire à la charge de la collectivité	454,43 €	1 234,73 €	580,33€	587,69€
Recette moyenne par usager (recettes totales/fréquentation totale)	3,70€	3,26€	2,51€	2,44€
Coût horaire moyen par usager (dépenses fonctionnement / fréquentation totale)	10,89€	17,53€	15,62€	9,23€
Soit à la charge de la collectivité : €/usager	7,19€	14,27€	13,10€	6,79€
Coût de fonctionnent au m2	1 984,72 €	1 685,09 €	1 707,17 €	2 074,55 €
Coût de fonctionnement net moyen au m2(coût de fonctionnement- recettes tarifaires au m2)	1 310,09 €	38 408,96 €	1 431,90 €	1 525,15 €

Les ratios 2022 reviennent sur des montants « plus classiques » qui se traduisent par une baisse du reste à charge par usager. Ceci s'explique par une augmentation du nombre de personnes accueillies. Cependant les recettes sont en baisse, en partie en raison d'une baisse de recettes sur les publics qui viennent en dehors des cours, publics libres pendant les petites vacances scolaires et tout au long de l'année et sur les publics d'aquagym. La différence du nombre d'entrée avec 2019 s'explique par une augmentation du public scolaire. On constate donc une évolution des utilisations vers des activités moins génératrices de recettes.

Le coût de fonctionnement du CNI au m2 est relativement important (sources OFGL 2021). La taille de l'établissement et le nombre d'activités augmentent cet indicateur. Le CNI supporte également des postes administratifs non comptabilisés sur les structures qui mutualisent leurs services ressources. L'évolution de ce ratio depuis 2019 s'explique par l'augmentation de la masse salariale, le développement d'activités, l'évolution liée au glissement vieillesse technicité, les fluides, les prix des matériaux. Mais aussi, par une baisse de recettes d'activités et notamment le déclin des recettes des activités d'aquagym. Il faut ajouter une politique tarifaire et notamment de location plutôt faible au regard des pratiques du secteur.



VI. LES DIFFERENTS PUBLICS

A. La natation grand public

1. Organisation et plannings

Horaires d'ouverture

Le CNI accueille le grand public aux horaires suivants :

	Saison scolaire		Saison estivale
	Septembre à mi-juin	tembre à mi-juin Petites vacances scolaires	
Lundi	11h30-13h30 16h30-19h40	10h-19h40	10h-18h30
Mardi	11h30-13h30 16h30-19h40	10h-19h40	10h-18h30
Mercredi	11h30-19h40	10h-19h40	10h-18h30
Jeudi	11h30-13h30 16h30-19h40	10h-19h40	10h-18h30
Vendredi	11h30-13h30 16h30-19h40	10h-19h40	10h-18h30
Samedi	10h30-15h30	10h-15h30	10h-18h30
Dimanche 9h-13h30		10h-13h30	10h-18h30

<u>Nota</u>: En saison scolaire, le samedi, le bassin d'initiation ouvre au grand public à 13h (en raison des cours bébés nageurs).

Droits d'entrée

Le paiement du droit d'entrée donne accès :

- En période scolaire, aux bassins intérieurs (initiation, pataugeoire et sportif).
- En période estivale, aux bassins intérieurs décrits ci-dessus ainsi qu'aux espaces extérieurs (pelouses, pataugeoire, parcours acrobatiques).

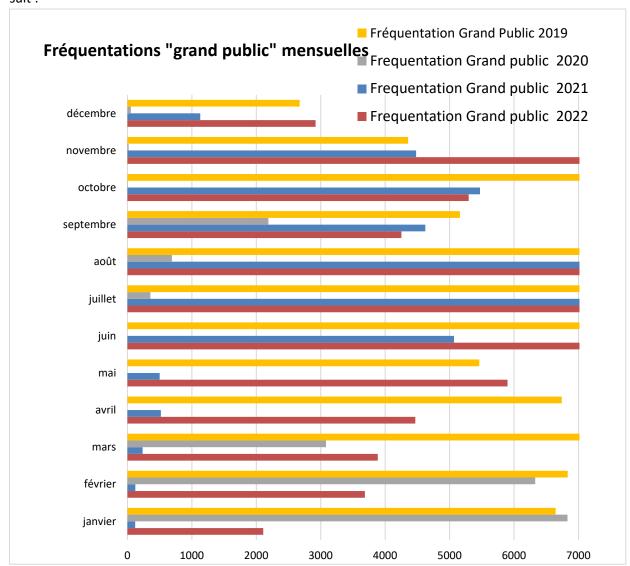
Les tarifs pour accéder aux bassins sont les suivants :



	Résidants		Non-Ré	Enfants	
	Plein tarif	Tarif réduit	Plein tarif	Tarif réduit	(4/16ans)
Entrée individuelle	4,20 € 3,30 €		5,50€	4,50 €	3,00 €
10 entrées	35,00€	30,00 €	45,00€	40,00€	22,00€
Abonnement 6 mois	120,00€	100,00€	150,00€	130,00€	-
Abonnement 1 an	200,00€	180,00€	250,00€	220,00€	-

2. Fréquentations

En 2022, 89 332 visiteurs, dont les moins de 4 ans, (42 342 en 2021, 22 487 en 2020, 112 000 en 2019) ont fréquenté le CNI dans le cadre du grand public (nageurs et loisirs), répartis mensuellement, comme suit :



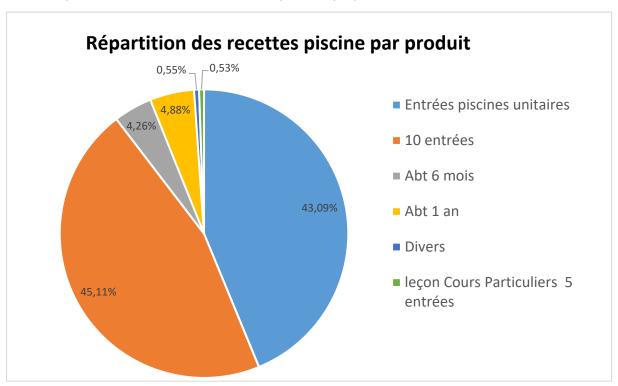


Les fréquentations 2022 sont inférieures aux fréquentations de 2019 notamment durant les congés d'automne et de printemps.

3. Recettes

Les recettes liées à la natation grand public ont représenté 358 095€ en 2022 (154 042€ en 2021, 90 732 € en 2020 et 399 261 € en 2019). Ce montant représente plus de 48 % des recettes d'exploitation (40.5 % en 2020 et 54% en 2019).

Elles se répartissent ainsi, entre les différents produits proposés :



Le produit « 10 entrées » représente la majeure partie des ventes en période scolaire suivi par le produit « entrées unitaires », produit le plus vendu en saison estivale.



B. Les activités de santé, bien-être et de fitness

1. Organisation et plannings

Le CNI encadre différentes activités :

- Des activités d'aquagym sans gros matériel :

- o 3 niveaux d'aquagym :
 - Aquadouce : <u>Détente, convivialité et bien être</u>. L'activité vise l'entretien et l'amélioration « en douceur » de l'ensemble des groupes musculaires.
 - Aquafitness: <u>Dynamique tout en gardant le sourire</u>. Activité destinée aux personnes recherchant la pratique d'une activité sportive.
 - Aquatonique: <u>Le plaisir dans l'intensité</u>. Activité de forte intensité, favorisant le tonus musculaire et développant le système cardio-vasculaire et respiratoire.
- Aquasculpt : Activité avec perte d'appuis plantaires et utilisation d'une ceinture de flottaison, renforce la tonification du haut et du bas du corps.
- Aquab'dos: Activité pour prévenir et réduire des douleurs dorsales par le renforcement des muscles

- Des activités d'aquagym avec gros matériel :

- 2 niveaux d'aquabike : <u>Du vélo dans l'eau</u>. Activité regroupant les vertus des sports d'endurance et la douceur des sports aquatiques.
- Aquacircuit : <u>Des ateliers ludiques</u> pour vous divertir. Cours interactif sous formes d'ateliers ayant pour objectifs l'amélioration de la condition physique et le renforcement musculaire.
- Aquathème: Séances à thèmes pour un travail ciblé, une utilisation d'accessoires adaptés, un cours en musique pour une véritable dynamique de groupe.

Planning d'activités

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Aquadouce	16h45	11h15	9h	11h15	11h15	-
Aquafitness	18h15	12h20 17h	9h45	12h20 17h30	10h15 12h20	-
Aquatonique	19h	18h30	12h20 18h40	18h15	-	-
Aquabdos	12h20					
Aquasculpt	12h20	-	-	12h20		-



Aquabike niv 1	16h45 17h30 19h	12h20	10h35	17h30 18h15	-	9h 9h45
Aquabike niv 2	12h20 18h15	18h	12h20	19h	+	-
Aquacircuit	-	18h45	-	12h20	12h15	-
Aquatheme	-	19h35	-	-	-	-

Tarifs activités aquatiques adultes

ACTIVITES A LA SEANCE					
Aquasport avec matériel	Tarif résident	Tarif non résident			
1 séance	11,00€	13,00€			
5 séances	48,00€	60,00€			
10 sances	88,00€	110,00€			
20 séances	140,00€	180,00€			
Aquasport sans matériel	Tarif résident	Tarif non résident			
Aquasport sans matériel 1 séance	Tarif résident 11,00€	Tarif non résident 13,00 €			
1 séance	11,00€	13,00€			
1 séance 5 séances	11,00 € 48,00 €	13,00 € 60,00 €			

<u>Nota</u>: L'open pass permet d'accéder, de manière illimitée pendant 1 an, à l'ensemble des activités de santé bien-être sans matériel et à l'espace aquatique adulte.

Des activités de fitness en salle :

Le CNI est doté d'une salle de gymnastique de 200 m² accueillant différentes activités :

- o **Gym dynamique**: Salsation (mélange de danse et de fitness).
- o <u>Renforcement musculaire</u>: body sculpt, cuisses/abdos/fessiers.



- Gym Posturale: méthode de Gasquet (travail postural et respiration spécifique permettant un renforcement des muscles profonds), Hatha Yoga (enchaînement de postures de renforcement ou d'étirement)
- <u>Gym seniors</u>: l'activité s'articule autour de la respiration et de techniques douces pour faire travailler le corps en harmonie avec l'esprit.
- <u>Etirements musculaires</u>: stretching (pour développer la souplesse, préparer le corps à l'exercice et favoriser la récupération après un effort physique).

Planning d'activités

L'espace forme propose les cours ci-après aux horaires suivants :

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Salsation	Salsation			19h45		
GYM DYNAMIQUE	Atha yoga			18h30		
	Yoga chaise	10h15				
	Body sculpt		12h15 19h15		17h30	
GYM MUSCULAIRE ET	Méthode de Gasquet				19h20	12h15
POSTURALE	CAF		18h15		12h15	
	Gym seniors		10h15		10h15	
	Stretching			12h15	18h25	

Tarifs des activités

ACTIVITES A LA SEANCE					
GYM SECHE	Tarif résident	Tarif non résident			
1 séance	11,00€	13,00€			
5 séances	48,00€	60,00€			
10 sances	88,00€	110,00€			
20 séances	140,00€	180,00€			
30 sances	160,00€	190,00€			

<u>Nota</u>: L'open pass permet d'accéder, de manière illimitée pendant 1 an, à l'ensemble des activités de santé bien-être sans matériel et à l'espace aquatique adulte.



2. Fréquentations

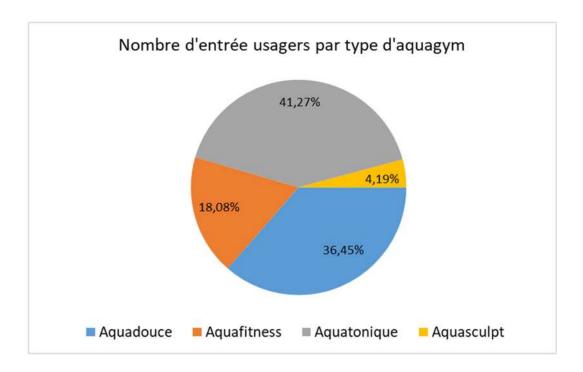
Activités d'aquagym sans gros matériel (aquatonique, aquafitness, aquadouce, aquasculpt, aquabdos)

En 2022, 9 093 entrées sont enregistrées pour les activités d'aquagym sans gros matériel.

En 2020-2021, 354 personnes étaient inscrites pour un cours annuel, en 2019-2020, 792 (soit un nombre d'entrées potentielles de 26 136 entrées). Suite au passage en entrée unitaire sur ce type d'activité, la fréquentation moyenne de septembre 2021 à décembre 2021 a été de 217 personnes par semaine.

Il parait nécessaire de relancer des activités d'aquagym à l'année afin de répondre à une partie de la demande

Les usagers étaient répartis comme suit, entre les différentes activités :

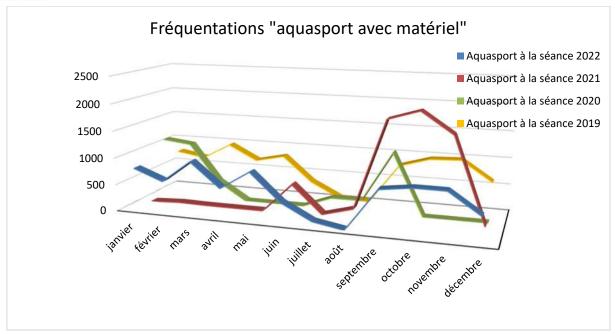


Activités d'aquasport à la séance (aquabike, aquacircuit, aquafun)

En 2022, 7 223 entrées ont été comptabilisées sur les cours à la séance d'aquabike, d'aquacircuit et d'aquathème. 6 589 en 2021, 4 073 en 2020 et 7 561 en 2019.

On observe que la fréquentation est plutôt stable sur les activités d'aquagym avec gros matériel depuis 2019 (en dehors des périodes « COVID »).

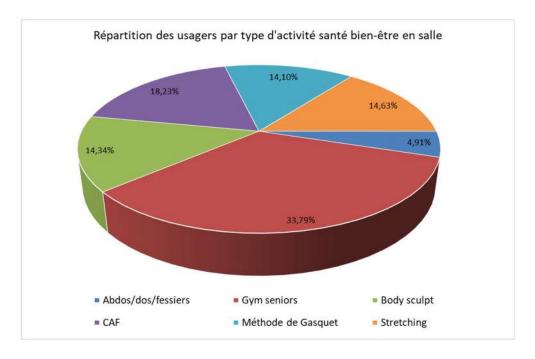




Activités santé bien-être en salle

En 2022, 2 057 entrées ont été enregistrées en salle de gym. 226 places étaient ouvertes à la réservation pour une fréquentation moyenne de 72 personnes soit, un taux moyen de remplissage d'environ 32%.

En 2021, 256 places par semaines étaient ouvertes à la réservation. 147 personnes étaient inscrites à l'année en 2020 et 226 en 2019 (soit un nombre d'entrées annuelle potentielle de 7 458).





3. Recettes des activités bien-être et de fitness

Les activités de bien-être et de fitness (aquatiques et terrestres) ont généré **139 000 € de recettes en 2022,** 102 900 € en 2021, 124 808 € en 2020 et 258 088 € en 2019.

Soit 18.11% des recettes d'exploitation en 2022, 23.5 % en 2021, 24% en 2020 et 30% en 2019.

C. Les activités d'apprentissage de la natation

Les activités bébés et premières bulles

- Les bébés nageurs: Activité familiale privilégiant l'éveil de l'enfant (6 mois à 4 ans)
 par le partage de moments de complicité à travers la recherche de nouvelles sensations.
- Les premières bulles : Activité avec perte d'appuis plantaires et utilisation d'une ceinture de flottaison, renforce la tonification du haut et du bas du corps.
- <u>Des stages</u> (1 heure par jour pendant 5 jours) d'apprentissage et de perfectionnement à la natation pour les adultes et enfants de plus de 6 ans sont proposés pendant les petites vacances scolaires.

Planning d'activités

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
bébés nageurs	-	-	-	-	-	8h15 8h45 9h15 9h45 10h15 10h45 11h15
Premières bulles	-	-	8h45 9h30 10h15 13h15 14h 14h45	17h 17h45	-	-

Ces activités se réalisent tout au long de l'année, hors périodes de vacances scolaires et sont regroupées sur certains créneaux car elles nécessitent une installation importante de matériel spécifique.



Tarifs activités aquatiques enfants

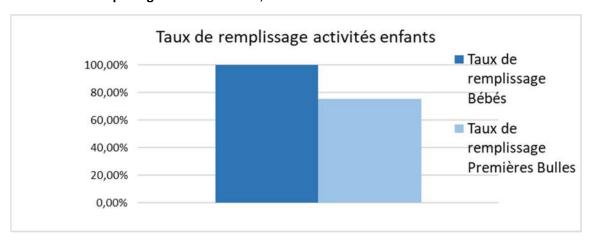
ACTIVITES A L'ANNEE					
Tarif annuel Tarif résident Tarif non réside					
1 enfant	190,00€	220,00€			
2ème enfant	170,00€	200,00€			
A partir du 3 ème enfant	150,00€	180,00€			

STAGE NATATION ENFANT					
Tarif semaine (5 cours) Tarif résident Tarif non résident					
1 séance	40,00€	50,00€			

Fréquentation

En 2022, 213 enfants étaient inscrits aux activités annuelles de bébés nageurs et de premières bulles. 218 en 2021, 178 en 2020 et 248 en 2019.

Soit un taux de remplissage de 93% en 2022, de 94% en 2021 contre 78% en 2020 et 94% en 2019.



Nota : le détail des taux de remplissage par cours est présenté en annexe 5.

Ces taux élevés s'expliquent par le fait que l'offre « bébés nageurs » du Centre Nautique est très appréciée et peu développée sur l'agglomération. Sur cette activité en particulier, le CNI attire un grand nombre d'usagers hors territoire.

Les stages de natation enfants et adultes

Les stages de natation sont organisés pendant les périodes de petites vacances scolaires et durant l'année scolaire sous forme de stage.

Les stages de natation enfant en période de vacances ont permis d'accueillir 112 enfants en 2022, 155 enfants en 2021, 200 enfants en 2020 et 100 en 2019.



Stages natation 2022	Enfants				
2022	Nombre de stages	Fréquentation	Recettes		
Vacances d'hiver	4	40	1 610,00€		
Vacances de pâques	4	43	1 800,00 €		
vacances de Toussaint	4	26	1 000,00€		
Vacances de Noel	1	3	130,00€		

Les stages da natation adulte ont permis d'accueillir 21 adultes en 2022.

Stages natation						
2022	Nombre de stages Fréquentation Recettes					
Vacances d'hiver	2	11	610,00€			
Vacances de pâques	2	4	240,00€			
vacances de Toussaint	2	6	405,00€			

L'offre de stage enfant devrait être augmentée en 2023 sur la période des petites vacances scolaires (à la place des stages adultes) et durant la période scolaire sous forme de stages de 10 séances.

Recettes d'activités liées aux stages de natation

Les activités de stages de natation pour adultes et enfants ont généré **48 440 € de recettes en 2022,** 46 890 € en 2021, 33 600 € en 2020 et 47 120 € en 2019, soit 9 % des recettes d'exploitation.

Les stages JAN

Les stages JAN sont destinés aux enfants et adultes ne sachant pas nager. Ces stages répondent à un appel à projet étatique et sont donc en parti financés. Ils proposent 10 séances d'apprentissage de la natation.

Les stages JAN ont un grand succès (7 stages effectués en 2021-2022) et nous n'avons pas pu répondre à l'ensemble de la demande. Pour la saison 2022-2023, nous avons réalisé une demande de 8 stages à destination des enfants et de 2 stages pour un public adulte, suite à l'ouverture du dispositif aux plus de 45 ans en grande difficulté aquatique.

La demande de subvention a donc porté sur 10 stages. Le coût associé pour la mise en place des stages est de 9 130 €. Il était attendu la perception de 80% de cette somme, pourcentage qui correspond à la pratique des années précédentes, soit 7 304 €

Nous avons été informés que l'enveloppe avait été scindée en raison d'une volonté étatique de développer un nouveau dispositif à destination des enfants de GS/CP, l'Aisance Aquatique. Au final, la somme de 5 000 € nous a été attribuée car il a été décidé d'une impossibilité de transfert de ligne entre les deux dispositifs.

Il avait donc été évoqué, pour la saison 2023-2024 de réduire le volume sur le JAN et de l'augmenter sur le dispositif de l'aisance aquatique.



L'aisance aquatique s'adresse aux enfants de 4 à 6 ans (le JAN à ceux qui ont entre 6 et 12 ans).

Ces stages, gratuits, sont organisés sur le temps scolaire ou extra-scolaire (petites vacances scolaires) et doivent comporter 10 séances de 45 minutes. Les objectifs sont de découvrir le milieu aquatique et d'être en capacité d'y évoluer en toute sécurité.

Les cours particuliers

Le CNI offre la possibilité aux MNS travaillant dans l'établissement de donner des cours particuliers en dehors de leur temps de travail. Une convention est signée entre le MNS et le CNI dont les principales conditions sont les suivantes :

- Le MNS fait une demande au CNI d'utilisation du bassin et s'acquitte d'une redevance (7 € pour la location horaire d'1 ligne d'eau de 25 m).
- L'usager s'acquitte d'un droit d'entrée au CNI et paye le cours directement au MNS (tarif fixé en accord avec le CNI).

En 2022, 970 cours particuliers ont été donné contre 890 en 2019.

Les scolaires

1. Contexte

L'accueil des scolaires des 3 communes fait partie des missions confiées au CNI.

Le CNI :

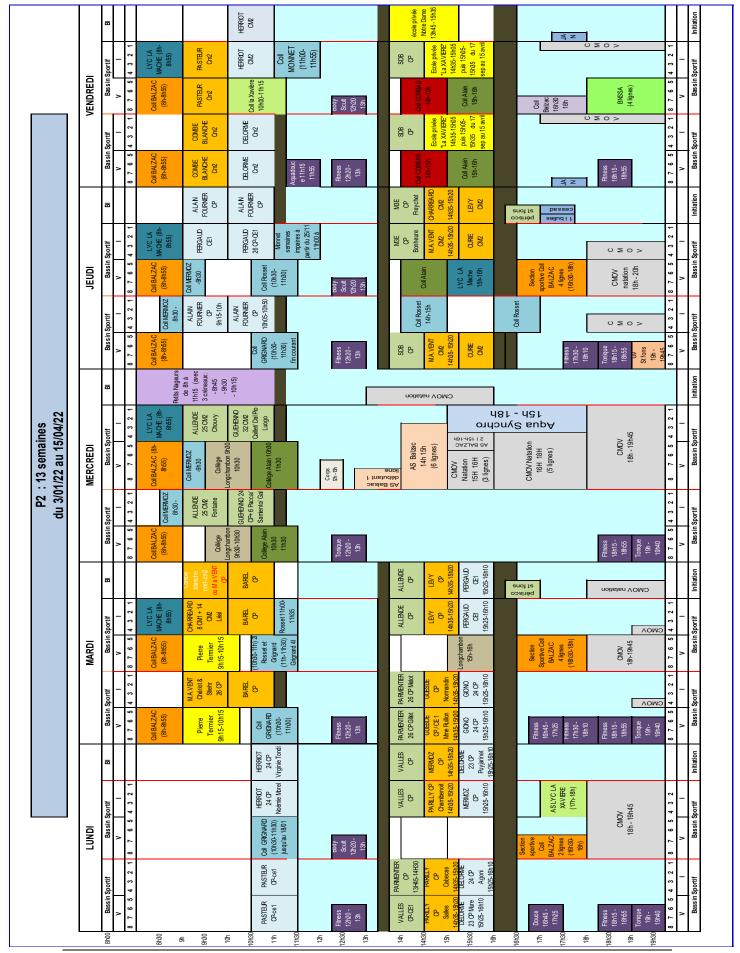
- Collabore avec l'Education Nationale pour l'enseignement de la natation auprès des primaires. L'élaboration d'un projet pédagogique est faite d'une manière conjointe et le CNI participe à l'encadrement des élèves et assure la surveillance des élèves.
- Accueille les secondaires: Les collégiens et lycéens du territoire suivent l'enseignement de la natation dispensé par leurs professeurs d'Education Physique et Sportive. Les MNS du CNI assurent la surveillance.

2. Plannings

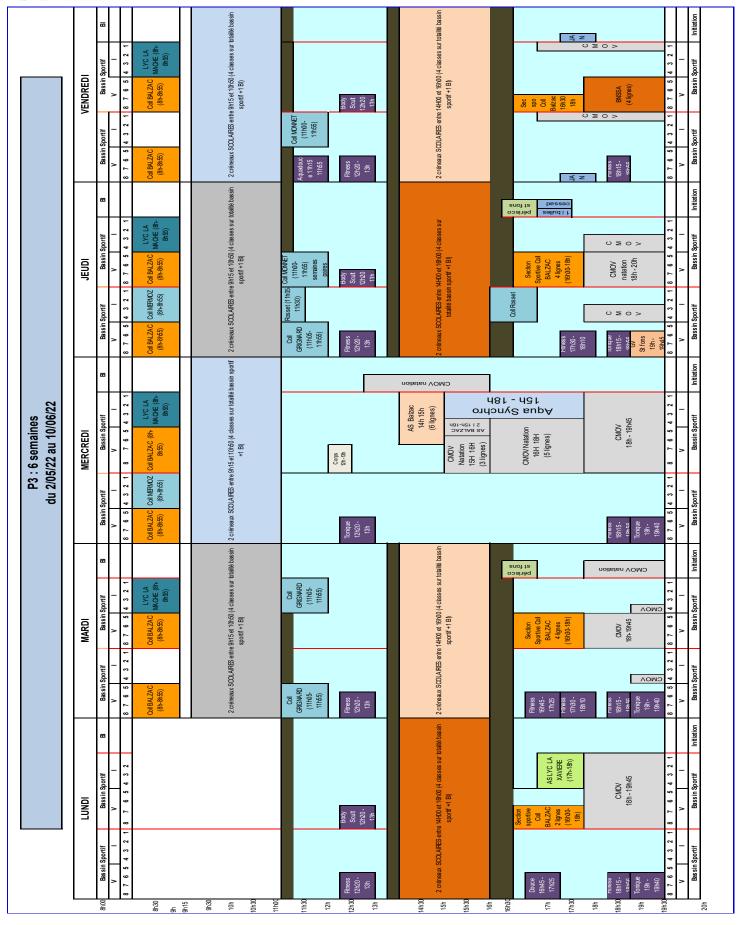
Les plannings prévus à compter du 1^{er} janvier 2022 correspondent à la période 2, puis à la période 3 fin avril et enfin en septembre à la période 1.

Les classes de CP et CE1 sont accueillies en P1 et P2, les classes de CM2 en P3

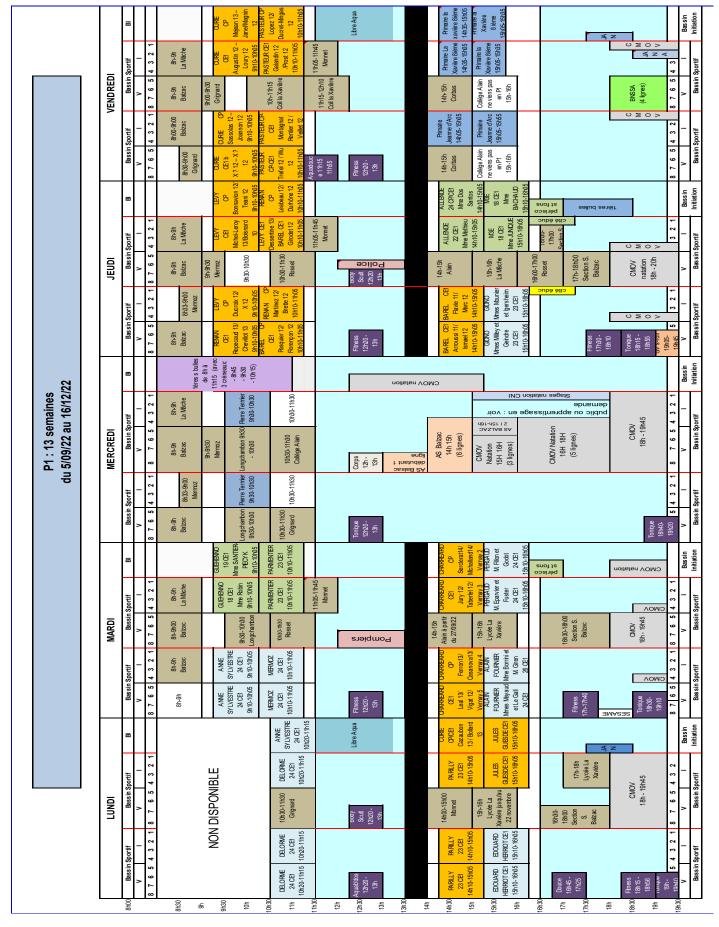














3. Classes accueillies et répartition des créneaux (primaires, collèges, lycées, privé, public)

Nombre de créneaux		Vénissieux	Saint Fons	Lyon	Extérieurs	TOTAL	
		P2	247	221	351	0	819
		Р3	210	196	140	0	546
	Publics	P1	364	104	208	0	676
		TOTAL	821	521	699	0	2041
		%	40%	26%	34%	0%	100,00%
Primaires		P2	0	0	0	0	65
Primaires		P3	0	0	0	0	0
	Privés	P1	0	0	0	0	104
		TOTAL	0	0	0	0	169
		%	0%	0%	0%	0%	0
	TOT	AL	821	521	699	0	2210
	% TC	TAL	37%	24%	32%	0%	
		P2 P3	187	65	192	26	
	Publics	P1	123	59	138	26	
		TOTAL	310	124	330	52	816
		%	38%	15%	40%	6%	1
Collèges	Privés	P2	16				
Colleges		P3	10				
		P1	15				
		TOTAL	31	0	0	0	31
		%	100%	0%	0%	0%	1
	TOT	AL	341	124	330	52	847
	% TC		40%	15%	39%	6%	11
		P2					
		P3					
	Publics	P1					
		TOTAL	0	0	0	0	0
		%	0%	0%	0%	0%	0
Lycées		P2	13		65		
	D: /	P3	5		23		
	Privés	P1	33		60		460
		TOTAL	51 369/	00/	740/	0	199
	ТОТ	%	26%	0%	74%	0%	100
	% TC		51	00/	148 740/	000/	199
N	% TO B TOTAL CRENE		26% 1213	0% 645	74% 1177	0% 52	2007
	% TOTAL CRENE		39%	21%	38%	2%	3087
/	Contributions		45%	20%	35%	270	
Continbutions			70/0	20 /0	00 /0		



4. Fréquentations

En 2022, il a été accueilli :

- 6 180 primaires;
- 1 628 collégiens ;
- 382 lycéens.

Cela représente 92 500 entrées pour l'année 2022 contre 71 140 en 2021.

5. Recettes

Le coût d'accueil des primaires est compris dans les contributions communales.

Les coûts d'occupation des bassins par les collèges sont pris en charge partiellement par la métropole de Lyon à hauteur de 67 000 € (79.10 €/bassin/heure).

Les lycées disposent d'une dotation de la région et ont payé 18 706 € (94 €/bassin/heure) en 2022 pour accéder au CNI.

D. L'espace bien-être

1. Organisation et plannings

Le CNI dispose d'un espace bien être composé :

- D'un hammam;
- D'un sauna;
- D'un bassin de balnéothérapie avec jets hydro-massants.

Cet équipement s'adresse aux usagers souhaitant bénéficier de prestations supplémentaires, sachant qu'un accès règlementé permet aux usagers de l'espace bien-être d'accéder aux bassins.

Horaires ouverture espace bien-être

L'espace bien-être est ouvert uniquement en période scolaire aux horaires suivants :



Espace bien-être	Hors vacances scolaires	Petites vacances scolaires
lundi	réservé aux activités	réservé aux activités
mardi	réservé aux activités	réservé aux activités
mercredi	16h30-19h40	16h30-19h40
jeudi	réservé aux activités	réservé aux activités
vendredi	réservé aux activités	réservé aux activités
samedi	10h30 - 15h30	10h - 15h30
dimanche	9h00 - 13h30	10h - 13h30

Tarifs espace bien être

Fancas bion Stree	Non ré	sident	Résident		
Espace bien-être	Plein tarif	Tarif réduit	Plein tarif	Tarif réduit	
Entrée simple	13,00€	11,00€	10,00€	9,00€	
Pass 10 heures	50,00€	40,00€	35,00€	30,00€	
Pass 20 heures	90,00€	70,00€	60,00€	50,00€	
Pass 40 heures	150,00€	130,00€	110,00€	90,00€	

2. Fréquentations

Durant l'année 2022, l'espace bien-être a été ré ouvert à partir de mars.

Ce dernier était fermé en 2021 et 2020 en raison de la crise sanitaire

Il y a eu 9 618€ de recette en 2022 contre 37 916€ en 2019.

E. Les clubs et associations

Différents clubs et associations du territoire mais aussi des extérieurs fréquentent le CNI.

1. Conventions

Des conventions annuelles ou ponctuelles de mise à disposition des équipements sont mises en œuvre.



Conventions annuelles

Le tableau ci-après récapitule les principales conventions annuelles pour la saison 2022-2023. Les montants indiqués sont ceux pour l'année civile 2022.

2022	ASSOCIATION	Commune de rattachement	Période concernée	Durée hebdomadaire (nb ligne*nb heure)	Equipement concerné	Montant annuel
	AQUASYNCHRO	Lyon	période scolaire	6	BS	1 218,00 €
	AS BALZAC	Vénissieux	période scolaire	8	BS	1 638,00€
	CARGO	Lyon	période scolaire + petites vacances	9	BS	2 331,00 €
С				134,5	BS	30 645,00 €
0			période scolaire	4	ВІ	
n	CMOV NATATION	Vénissieux		3	BS	649,00 €
v e		k	période scolaire	0	salle gym	-00€
n	CMOV PLONGEE	Vénissieux	période scolaire	6	BS	1 344,00 €
t	CORPS	Saint Fons	période scolaire + petites vacances	15	BS	3 255,00 €
i	COSF	Saint Fons	période scolaire	3	séance aquagym	2 362,50 €
o n	CYRNEA	Lyon	période scolaire + petites vacances	8	BS	2 128,00 €
s	ESAT LA COURTALBLAISE	Lyon				750,00€
	IME J,J, ROUSSEAU	Vénissieux				1 316,00 €
a n	LYON PALMES	Lyon	période scolaire	20	BS	4 540,00 €
n	LYON SPORT METROPOLE PLONGEE	Lyon	période scolaire	12	BS	3 192,00 €
u	OMR	Vénissieux				2 776,00 €
e	PALMES EN DELIRES	Vénissieux	période scolaire + petites vacances	15	BS	3 360,00 €
i	PIERRE TERMIER	Lyon	Période scolarie			1 500,00 €
е	CTE NAUTIQUE CAUNETA CE	Saint Fons	période scolaire +	32	BS	40.4F2.00.C
S	STE NAUTIQUE SAUVETAGE	Saint Fons	petites vacances	2	ВІ	10 152,00 €
	PERISCOLAIRE ST FONS	Saint Fons	période scolaire	1,5	BI	472,50€
	UFRAPS	exterieur	période scolaire	16	BF	2 220,00 €
	GYM VITALITY COMMUNAY	exterieur	période scolaire			1 809,00 €
		SOUS-TOTAL C	ONVENTIONS ANNUELLES	i		77 658,00 €

Nota:

BS: bassin sportifBI: bassin d'initiationBF: bassin forme



Conventions ponctuelles

2022	ASSOCIATION	Commune de rattachement	Période concernée	Durée hebdomadaire (nb ligne*nb heure)	Equipement concerné	Montant annuel
	COSF ST FONS (cite educative)	Saint Fons			BS	217,00 €
	AIDER SON PROCHAIN		3 Séances en mars		ВІ	67,50 €
	UCPA Formation	Extérieur			BS	480,00 €
ср	ALMNS	Extérieur			BS et salle réunion	6 286,25 €
0 0	SEAUS	Extérieur			BS	2 652,50 €
n n v c	CMOV natation	Vénissieux	TOUSSAINT		BS	588,00 €
e t	CMOV natation	Vénissieux	JUILLET		BS	588,00 €
n u	CMOV natation	Vénissieux	AVRIL		BS	315,00 €
t e	CMOV natation	Vénissieux	FEVRIER		BS	703,50 €
0 1	RENCONTRE DES MAITRES	Vénissieux			BS	516,00€
n e		Vénissieux			BS	2 148,00 €
s s	COMITE DE RHONE		Compétition des 18 et 19 décembre		BS	1 520,00 €
	SAL ST PRIEST	Extérieur	du 25 au30 avril		BS	540,00 €
	CALABASH	LYON	de septembre à decembre 2021		salle de gym	2 140,00 €
		SOUS-TOTAL COI	NVENTIONS PONCTUELLE	s		18 761,75 €

2. Fréquentations

Les clubs et associations fréquentant le CNI ont représenté 94 014 entées, soit près de 31% des entrées totales. 15 129 entrées clubs et associations ont été comptabilisées en 2021, contre 27 000 en 2020 et 78 552 en 2019. Le public adulte associatif n'a pu pratiquer en 2021 qu'entre septembre et décembre.

3. Recettes

Les recettes liées aux locations des bassins et de la salle de sport sont donc **de 96 419 € pour l'année 2022** contre 32 732 pour l'année 2021, 34 825 € pour l'année 2020 et 70 431 € pour 2019 soit une augmentation depuis 2019 de plus de 36%.

F. LES CENTRES DE LOISIRS

1. Organisation et plannings

Les centres de loisirs sont accueillis principalement pendant les vacances scolaires.

2. Fréquentations

Le tableau ci-après récapitule la fréquentation du CNI par ces structures :

Centres de loisirs 2022	Vacances d'hiver	Vacances de pâques	Grandes vacances	Vacances de Toussaint	Vacances de Noël	TOTAL
Nombre de centres		6	126			132
Nombre d'enfants		120	4148			4268



VII. RAPPORT TECHNIQUE

A. Conduite des installations

La conduite technique des installations est essentielle au quotidien et permet d'assurer la longévité des installations. Pour cela, le site est équipé d'une GTC (Gestion Technique Centralisée) qui permet de suivre et d'intervenir à distance sur les différents paramètres (températures, débits...).

Le suivi des installations est réalisé par le responsable exploitation-maintenance afin de mettre en œuvre les opérations de maintenance préventive et curative. Plusieurs contrats de maintenance ont été contractés auprès des sociétés suivantes :

- Maintenance CVC : Engie Cofely ;
- Maintenance plomberie : Hervé
 Thermique ;
- Traitement et analyses d'eau :
 Ville de Lyon (cf. chapitre B) ;
- Maintenance ascenseur : Schindler ;
- Maintenance du mur mobile :
 Bodin Châteauneuf ;
- Contrôle d'accès/réservation :
 Elisath ;
- Extincteurs, trappes désenfumage,
 BAES : Desautel ;
- Centrale incendie : DEF;

- Fourniture gaz : Gaz de Bordeaux (via l'UGAP);
- Fourniture électricité : EDF (via l'UGAP) ;
- GTC : Lyon régulation
- Fourniture chlore gazeux : Gazechim ;
- Fourniture produits :
 Gache Chimie ;
- Maintenance alarme : France alarme ;
- Bornes escamotables : Espacs ;
- Arrosage automatique : Irrog.

B. Traitement de l'eau

Une convention d'entente entre la ville de Lyon est en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2021 et pour une durée de 3 ans. Elle porte sur la gestion du traitement de l'eau et comprend :

- Les analyses hebdomadaires ;
- La tenue du registre sanitaire ;
- Vérification et réglage quotidien des paramètres physico-chimiques ;
- Maintenance quotidienne des filtres et pré-filtres ;
- Maintenance préventive des équipements techniques (filtres, pompes, analyseurs...);
- Maintenance corrective en cas de panne;
- Suivi énergétique sur les fluides (gaz et eau).

Le coût annuel pour le CNI s'est élevé à 65 925.79 € en 2022 (coût pour traitement de l'eau 2021).



Le CNI a, à sa charge, les dépenses de fonctionnement et d'investissement concernant les achats de produits chimiques (chlore gazeux, floculant, stabilisant...), pièces de maintenance, équipement de traitement d'eau...

C. Travaux réalisé

1. Achats

TRAVAUX-ACHATS				
Entreprise	Objet			
DEF	réparation central SSI			
DEF	changement AES central SSI			
Engie	changement de roulement des CTA			
Les menuisiers du rhone	réparation du bas des portes coupe feu			
Sybord	réparation des standarts de telephonie			
Herve thermique	réparation sur reseau cuivre ECS			
Sorreba	enteretien splash pad			
Serrurerie blanc	modification des fermeture local rangement MNS			
Akilya	mise en palce d'un répetiteur GSM à l'infirmerie			
la Rhodanienne de carrelage	réparation carrelage plages bassins			
IS solution	écran moniteur hall			
Herve thermique	reparation sur totem douches exterieurs			
Irrog	recherche de fuite au gaz + reparation fuite sur arrosage exterieur			
jeanjean	remplacementdes des éclairages de secu			
jeanjean	asservissement des portes du sas au SSI			
Laurent Paturel	intervention sur portique + pose variateur portail anticaravane			
Baudin Chateauneuf	reparation mur mobile			
cloture Feyzinoise	réparation cloture parc suite à accident			
Aije	taille du rideau d'arbres donnant sur le garage fiat			

En 2022, conformément aux engagements pris afin de limiter les dépenses, très peu d'investissements ont été réalisés (hors remboursement capital de la dette et restes à réaliser).



- Remplacement d'une caméra de vidéo-protection
- Remplacement de talkies
- Remplacement de 2 amplificateurs
- Achat d'un lave-linge
- Fourniture de matériel pour le bassin (chariot, potences)
- Remplacement de projecteurs au bassin

\Rightarrow Informatique

- Changement du matériel et des logiciels associés pour la caisse et le contrôle d'accès
- Fourniture d'écrans d'ordinateur et d'un moniteur pour le hall d'accueil
- Changement du serveur informatique

⇒ <u>Autres</u>

- Remplacement d'arbres brûlés (recette de l'assurance adverse)
- Remplacement de clôture et pose d'un panneau

2. Remplacements

REMPLACEMENT				
Entreprise	Objet			
serfim	changement camera			
herve thermique	compteur d'eau de nappe			
herve thermique	remplacement compteur eau de forage			
AIJE remplacement clôture, pose de panneau, chnagement d'arbres (suite accident)				



3. Contrôles

CONTRÔLES				
Entreprise	Observations			
DEF	Maintenance Securité incendie			
Desautel	Maintenance extincteurs			
Desautel	Trappes de désenfumage			
Desautel	Fonctionnement des blocs autonomes de secours			
SIE	ignes de vie en toiture			
M2S	Alarme intrusion			
Ville de Venissieux	Transformateur du CNI			
	Vérification des équipements thermiques et fluides			
	Vérification des installations de transport mecanique			
APAVE (suivant plan	Vérification des équipements mécaniques			
quinquennal)	Verification des ancrages pour la protection contre les chutes de hauteur			
	Verification de l'efficacité énergetique et côntrole des émissions polluantes			
	Verification des ERP aux conditions electriques code du travail ERT			
Bonnefond	Vérification et nettoyage des séparateurs hydrocarbures			
Lyon regulation	Vérification de la GTC			

D. Arrêts techniques

1. Fermeture technique annuelle

La fermeture technique annuelle s'est déroulée du 25 août au 4 septembre 2022.

Pendant cette période, les bassins ont été vidangés conformément à la législation. Le détail des travaux de vidange est le suivant :

- Vidange et nettoyage complet des bassins;
- Nettoyage complet et désinfection des bacs tampons ;
- Etalonnage et contrôle des paramètres ;
- Nettoyage complet des vestiaires et des locaux du personnel.



De plus, cette année, la fermeture a permis de réaliser les travaux suivants :

- Réparation du mur mobile.
- Reprise des carrelages
- Reprise des plaques du mur amovible

Lors de cet arrêt, le personnel au bassin range, nettoie, désinfecte et fait l'inventaire de l'ensemble du matériel pédagogique. Les projets d'activités et d'équipes sont également préparés.

Le personnel d'accueil et de caisse informe et inscrit les usagers pour la saison suivante.

Cette période est également propice au suivi de formations pour l'ensemble du personnel

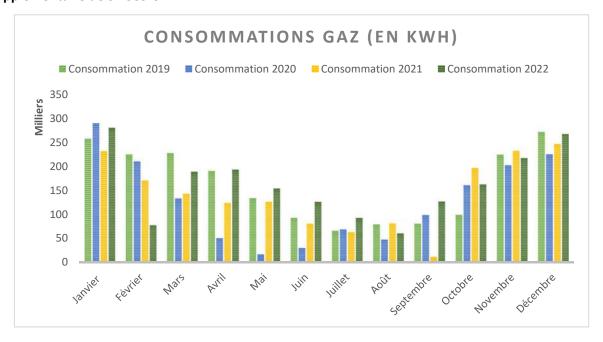
2. Fermeture pour passage en saison estivale

Cette période permet de mettre en service l'ensemble des équipements extérieurs et d'organiser la saison estivale (coordination équipes CNI et société sécurité). A cet effet, des formations sécurité et gestion de conflits sont dispensées.

E. Consommations

1. Gaz

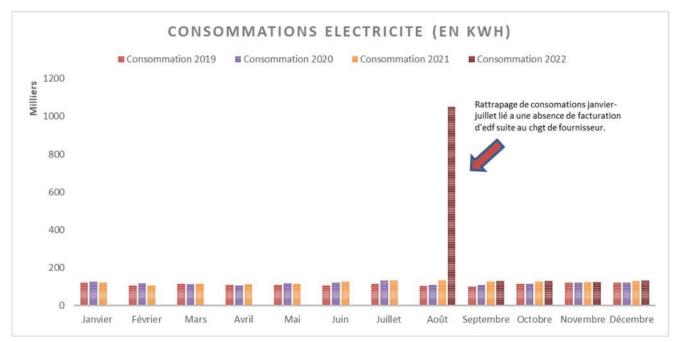
La consommation de gaz est liée au chauffage des installations (eau des bassins, locaux, ECS) et a représenté **1 954 815 de kWh en 2022** contre de 1,7 million de kWh en 2021, 1.5 million en 2020 ET 1 952 859 kWh en 2019. En 2020 et 2021 les consommations ont été réduites du fait des fermetures de l'établissement. Le coût associé est de 119 761 € en 2022 contre 85 172 € en 2019, **soit une charge supplémentaire de 34 589 €**.





2. Electricité

La consommation d'électricité est liée principalement au traitement de l'eau (pompes, vannes...) et à l'éclairage des locaux. Celle-ci a été de 1.57 million de kWH en 2022 contre 1.47 million en 2021. L'eau étant constamment traitée et filtrée (même lors des fermetures au public), la consommation d'électricité varie peu mensuellement et les fermetures ou réduction d'activités n'ont donc pas eu d'impact. La consommation d'électricité a coûté 364 895 € en 2022, contre 161 142 € en 2021 soit une augmentation de 203 753 €. Le CNI étant éligible au filet de sécurité il devrait recevoir une compensation de cette hausse à hauteur de 200 000 € (qui sont prévus en recette du BP 2023, perception programmée fin octobre 2023)



3. Eau

Le CNI utilise 2 sources d'approvisionnement en eau :

- L'eau du réseau pour le remplissage initial des bassins et l'ECS;
- L'eau de nappe, via un forage pour l'arrosage des espaces extérieurs, l'alimentation des WC et les apports complémentaires en eau des bassins.

Les consommations pour 2022 sont les suivantes :

- 8 605 m³ d'eau de ville
- 18 176 m³ d'eau de nappe

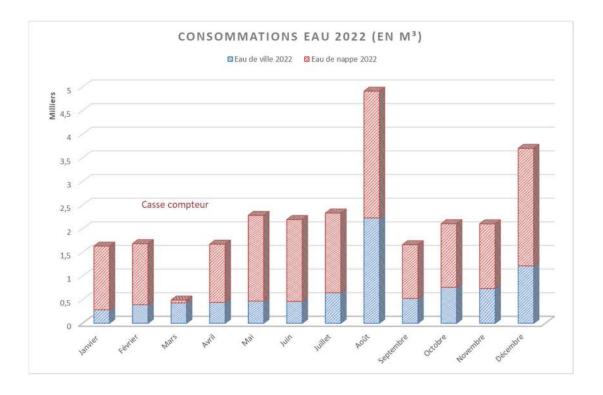
La consommation d'eau à fortement augmentée (+ 4 552 m³) liée à :

-Des problèmes récurrents de trichloramine (quantité de chlore réagissant dans l'eau). Le taux maximal étant réglementaire, il a été nécessaire de réaliser des apports d'eau neuf réguliers voire quotidiens. Il a été demandé, suite aux dérives constatées depuis mars 2022, au prestataire de régler plus finement les vannes et d'assurer un suivi adéquat des équipements ;



diagnostic des installations, remontées d'informations, recherche de solutions, programmation d'interventions, formation des personnels... Un suivi renforcé du prestataire a été mis en place avec des retours d'informations quotidiennes des équipes et périodiques avec les responsables. La qualité du service s'est, en partie, améliorée.

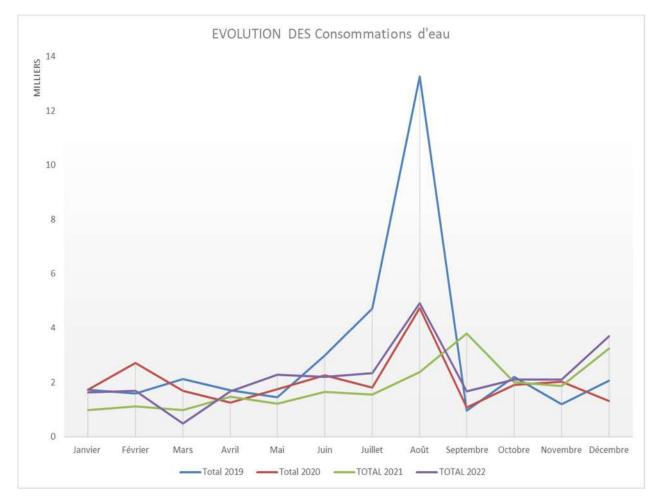
-Une vidange complète du bassin sportif de manière intempestive en septembre 2022 ayant engendré une perte de 2000 m³ d'eau. Le programme de l'automate a été revu, les recherches de causalité multipliées et les procédures modifiées afin d'éviter que ce type d'incident ne se reproduise.



<u>Nota</u>: En raison de la multiplication des périodes de sécheresse et des limitations de remplissage des bassins en été, il pourra être nécessaire de programmer la vidange annuelle sur une période sans restrictions

Le coût de la consommation d'eau s'élève à 24 022 € contre 18 652€ pour 2021 soit une augmentation de 5 370 €.







VIII. RAPPORT FINANCIER

Extraits du compte administratif 2022

Le Compte Administratif est le document de synthèse établi en fin d'exercice par l'ordonnateur à partir de sa comptabilité.

Les résultats de l'exercice 2022 se présentent comme suit :

1 - Dépenses de fonctionnement 2022

Chapitre	Crédits ouverts	réalisés	% réalisé
011 - Charges.générales	910 957,01 €	907 958,47 €	99,67%
012 - Charges personnel	1 824 100,00 €	1 742 060,49 €	95,50%
65 - Autres charges	24 015,95 €	15 082,07 €	62,80%
66 - Charges intérêts	20 981,33 €	20 981,33 €	100,00%
67 - Charges exceptionnelles	250,00€	202,26€	80,90%
Total opérations réelles	2 780 304,29 €	2 686 284,62 €	96,62%
023 - Virement section d'investissement	40 539,96 €	-	-
042 - Opération ordre : amortissements	118 982,49 €	114 355,77 €	96,11%
Total des opération d'ordre	159 522,45 €	114 355,77 €	
Total généra	l 2 939 826,74 €	2 800 640,39 €	

Conformément aux directives pour 2022, en raison des crises (sanitaire, énergétique) qui ont fortement impacté le fonctionnement du CNI depuis 2020, les dépenses de fonctionnement ont été réduites au strict nécessaire. Le budget a été tenu mais cela explique le pourcentage de réalisation élevé.



Chapitre 011 : Charges générales : 907 958.47€

Chapitre 011 Charges à caractère général	crédits ouverts	réalisés	% réalisé
Fluides	493 150,00€	484 168,92 €	98,18%
Fournitures	57 350,00 €	70 246,35 €	122,49%
Location matériel, entretien espaces verts batiments, matériel, maintenance	146 384,05 €	134 658,59 €	91,99%
Assurances	29 900,00 €	31 297,46 €	104,67%
Gardiennage	50 000,00€	69 324,45 €	138,65%
Traitement eau Ville de Lyon	72 500,00 €	65 925,79 €	90,93%
Transfo et jeux ville vénissieux	3 500,00 €	3 500,00 €	100,00%
Autres (Honoraires, contentieux, formation, impression, poste, téléphone)	58 172,96 €	48 836,91 €	83,95%
Total du chapitre 011	910 957,01 €	907 958,47 €	99,67%

Il faut noter:

- La hausse des coûts des fluides (électricité +100% et gaz +28%).
- Des frais de gardiennage plus élevés que prévu (gardiennage parking supplémentaire en raison des faits de prostitution et saison estivale « intense »).
- L'inflation sur les fournitures de matériels et produits.

Chapitre 012 : Charges de personnel : 1742 060.49 €

Les charges de personnel pour l'année 2022 ont été en forte hausse par rapport à 2021, en raison :

- o Les hausses du SMIC et du point d'indice.
- o La mise en œuvre de la prime de précarité.
- En saison estivale, étant données les conditions météorologiques très favorables, nous avons dû renforcer les équipes afin de pouvoir accueillir les usagers dans des conditions satisfaisantes.
- En raison d'une hausse de l'absentéisme des agents titulaires (AT, maladie pro, maternités), le CNI a dû faire appel à des remplaçants non-titulaires (+3,5 ETP). Cela a mécaniquement augmenté les rémunérations et charges des non-titulaires.
- o La mise en œuvre de l'apprentissage au CNI.
- Afin de réorganiser les périodes scolaires pour pouvoir accueillir l'ensemble des élèves des 3 communes, suite au passage à la semaine de 4 jours, il a fallu ouvrir un poste de MNS supplémentaire.

Le 012 est réalisé à environ plus de 95% car les besoins avaient été évalués au strict nécessaire et la gestion des besoins en fonction de l'activité a été appliquée.



2 - Recettes de fonctionnement 2022

Chapitre	Crédits ouverts	réalisés	% réalisé
002- resultat de fonctionnement	292 249,56 €		
013 - Atténuations charges	60 000,00 €	95 079,98 €	158,47%
70 - Produits, ventes diverses	578 500,00 €	687 977,01 €	118,92%
73 - Impots et taxes	1 906 400,00 €	1 825 802,14 €	95,77%
74 - Participations Subventions	72 951,78 €	166 038,72 €	227,60%
75- autres produits	29 725,40 €	27 758,11 €	
77- Produits exceptionnels	- €	- €	
78- autres produits	- €	- €	
Total opérations réelles	2 647 577,18 €	2 802 655,96 €	105,86%
042 - Opération ordre : amortissement subventions	- €	- €	-
Total opérations d'ordre	- €	- €	-
Total général	2 939 826,74 €	2 802 655,96 €	

Dont chapitre 70- Produits et ventes diverses : 687 977.01 €

Détail du chapitre 70	prévisionnel	réalisé	% réalisé
70388 - Location snack	1 000,00 €	5 800,00 €	-
70632 - Entrées piscine et animations	475 000,00 €	564 858,80 €	118,92%
7083 - Location lignes d'eau	100 000,00 €	108 828,50 €	108,83%
7088 - Autres produits (distributeurs)	2 500,00 €	8 489,71 €	339,59%
Total	578 500,00 €	687 977,01 €	118,92%

En 2022, des recettes plus importantes qu'escomptées ont été enregistrées. On observe une augmentation des locations d'espaces (bassins, salle d'activité, salles de réunion) grâce à une recherche de nouveaux utilisateurs et à la fin des contraintes sanitaires sur l'année complète.

De plus, la bonne saison estivale ayant généré des recettes d'activité plus élevées qu'escomptées, les recettes liées à la vente de produits ont été doublées par rapport à 2021.

RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 EN FONCTIONNEMENT: + 2 016 €

Pour rappel, le résultat est de 3 758 € en 2021, 97 524 € en 2019



3- Dépenses d'investissement 2022

Des dépenses d'investissement ont été réalisées à hauteur de 225 833.06 €.

Chapitre	Crédits ouverts	réalisés	% réalisé
001-solde d'execution section investissement	160 884,52 €		
20- Immobilisations incorporelles	18 500,00 €	18 342,00 €	99,15%
21- Immobilisation corporelles	243 450,00 €	127 307,61 €	52,29%
16- Remboursement capital de la dette	80 183,45 €	80 183,45 €	100,00%
020- Dépenses imprévues	- €		
Total opérations réelles	342 133,45 €	225 833,06 €	66,01%
040 - opération d'ordre : amortissement subventions	- €	- €	
041- Opération d'ordre dans la section d'investissement	- €	- €	
Total opérations d'ordre	- €	- €	
Total général	503 017,97 €	225 833,06 €	

Il est à noter près de 20 000 € de restes à réaliser en dépenses d'investissement correspondant principalement au changement du serveur informatique et au remplacement d'arbres.

4- Recettes d'investissement 2022

Les recettes d'investissement s'élèvent 375 240.29 € réparties comme suit :

Chapitre	Crédits ouverts	réalisés	% réalisé
10222- FCTVA	82 611,00 €	- €	0%
1068- Excédents capitalisés	260 884,52 €	260 884,52 €	100%
16-Emprunt	- €	- €	
Total opérations réelles	343 495,52 €	260 884,52 €	106%
040- Opération d'ordre : amortissement + charges à étale	118 982,49 €	114 355,77 €	96%
041- Opération d'ordre dans la section d'investissement	- €	- €	
021-virement de la section de fonctionnement	40 539,96 €	- €	
Total opérations d'ordre	159 522,45 €	114 355,77 €	
Total général	503 017,97 €	375 240,29 €	

RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 EN INVESTISSMENT: + 149 407 €



IX. <u>COMMUNICATION</u>

Communication interne et externe

Un plan de communication est élaboré et reprend les moyens humains et matériels ainsi que la temporalité des actions :

- Les évènements ponctuels :
 - Soirée aquagym, meeting natation, championnat du Rhône...
 - Formations organisées au CNI: BNSSA, CAEPMNS, aquagym, DEUST...
- Les périodes de vacances scolaires : stages natation, structure gonflable...
- Les évènements promotionnels : Noël, Halloween, bons cadeaux...
- La valorisation des équipes : présentation des missions, enquêtes de satisfaction...

Plusieurs canaux de communication sont utilisés, tels que :

- Le site web, mis à jour régulièrement, est l'outil de communication principal;
- La distribution de flyers et la communication orale (caisse, MNS) sur les nouveaux cours (aquafun) auprès des usagers du CNI;
- Les kakémonos utilisables sur site ou lors d'évènements (forums associations...);
- L'écran dans le hall.
- Les réseaux sociaux ; Facebook et Instagram

50